

[Text]

Mr. Cyr: Thank you, Madam Chairman. I am going to ask my question in English.

The UFAWU has stated that they are in favour of a fair catch division program between various gear types. I understand there has been a committee appointed, I believe one chaired by your president, Mr. Nichol, to review this question and to provide recommendations on catch division. As you are well aware, it has been very difficult to get agreement on this matter among the various gear types. How do you think this impasse will be resolved?

Mr. Nichol: I should maybe take that question. I am the chairman of the industries committee. It was set up as a subcommittee of the senior management advisory council to study the matter of catch allocation. That was perceived as an idea whereby, on some sort of historical basis, the salmon resource would be allocated to the various gear types, the three-gear types primarily, with the idea that it would preserve their place in the fishery, and fleet rationalization and development would take place around that.

We are an industrial organization. We represent all types of fishermen, fishing all types of gear. In conventions, in internal meetings or whatever, we discussed the kinds of things that perhaps will impact on other sections. In a catch allocation committee such as we have, we are dealing with people who represent only a simple gear, and they have the luxury of taking just the one point of view.

It has been a fairly difficult thing and there have been times when that committee was just about to fly apart; but we have been able to hold it together because we believe that willy-nilly there is a catch allocation program. The department is administering the fishery on the basis of allocation of the catch but in something of an ad hoc way, and we want it formalized. How that is going to be resolved is this, I think:

The committee will continue to study the question, continue to debate it, recognizing that either the industry itself is going to decide what the catch allocation program is going to be or we will simply leave it in the hands of the administrators of the industry to decide what that allocation is going to be. I think, if we leave it to the fisheries managers to decide, certain sections are going to get the short end of the stick. I think it is a better proposition if we decide it ourselves.

I might just say this. The committee made its interim report to the director general, who at that time was Dr. Wally Johnson, and that is all it was—an interim report on the work of the committee. That was in the early part of 1980, perhaps around May.

[Translation]

M. Cyr: Merci, madame le président. Je vais poser ma question en anglais.

Le Syndicat des pêcheurs et travailleurs assimilés dit qu'il était en faveur d'un programme permettant une juste répartition des prises de poisson, compte tenu des différents genres d'engins de pêche. Je crois comprendre qu'on a nommé un comité, présidé par M. Nichol, votre président, qui examine cette question et va présenter des recommandations sur la répartition des prises. Comme vous le savez, on a eu beaucoup de mal à se mettre d'accord au sujet des prises pour les différentes sortes d'engins de pêche. Comment pensez-vous qu'on puisse sortir de cette impasse?

M. Nichol: Je suppose que c'est une question. Je suis président du comité des secteurs industriels. Le comité a été établi à titre de sous-comité du conseil consultatif de la gestion au niveau supérieur, afin d'étudier la répartition des prises de poisson. Au point de vue historique, les ressources en saumon seraient donc réparties selon les prises entre les différentes sortes d'engins de pêche, particulièrement entre les genres à trois engins. On avait pour objectif de faire de cette question le pivot de la rationalisation et de l'amélioration de la flotte de pêche.

Nous sommes une organisation d'entreprises et nous représentons toutes sortes de pêcheurs qui utilisent différents genres d'engins. Au cours des congrès, au cours des séances internes ou autres que nous tenons, nous discutons de ces questions, questions qui auront peut-être des répercussions pour d'autres secteurs. Dans le cas d'un comité de la répartition des prises, tel que celui que nous avons là, nous traitons avec des gens qui représentent les pêcheurs qui utilisent un engin simple; ils peuvent se permettre le luxe de n'avoir qu'un point de vue.

La question est relativement difficile à résoudre et il y a eu des moments où on avait l'impression que le comité se dissoudrait. Nous avons réussi à survivre, car, que nous le voulions ou non, il existe un programme de répartition des prises. Le ministère gère les pêcheries en se basant sur une répartition des prises, mais on dit cela chaque fois qu'il se présente un cas et nous voudrions qu'il y ait quelque chose d'établi. Comment allons-nous procéder?

Je crois que le comité continuera à étudier la question, à en débattre, pour savoir si ce sont les entreprises elles-mêmes qui vont décider de ce que sera ce programme de répartition des prises ou si ce seront simplement les administrateurs de ce secteur industriel qui décideront de la répartition. Je crois que si nous laissons les administrateurs des pêcheries décider, certains secteurs vont en souffrir. Je crois qu'il vaudrait mieux en décider nous-mêmes.

Je dirais ceci: le comité a présenté un rapport à M. Wally Johnson, à l'époque, directeur général, et c'est tout. Ceci se passait au début de l'année 1980, peut-être aux environs de mai.